Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Location box de stockage

Par Jokexx

Bonjour à tous,
J'ai récemment acquis une maison (habitation principale). Sur la propriété, plusieurs dépendances (bâtiments agricoles) ont été portionnés par l'ancien propriétaire et sont actuellement loués comme box de stockage.

J'aurais aimé savoir ce qu'il faut déclarer et comment le déclarer afin d'être en règle au niveau fiscal.

Je vous remercie par avance

Par Hibou Joli

Bjr,

Les revenus provenant de la location d'emplacements ou de boxes pour le garage de véhicules automobiles -ou le stockage de marchandises- entrent dans la catégorie des revenus fonciers, à la condition que le propriétaire n'assure aucun service ou prestation (BOI-RFPI-CHAMP-10-30)